



Seilbahnen Biel-Leubringen/Biel-Magglingen
Funiculaires Bienne-Evilard/Bienne-Macolin

**Convocation à la 5^e assemblée générale ordinaire
de la société anonyme FUNIC
Funiculaires Bienne-Evilard/Bienne-Macolin, 2533 Evilard**

Mercredi, le 15 juin 2005, à 16 h (ouverture des portes à 15 h 30)
Aula du bâtiment principal, Office fédéral du sport OFSPO, 2532 Magglingen/Macolin

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration:

- 1. Procès-verbal de la 4^e assemblée générale ordinaire du 23 juin 2004**
Proposition: – approbation
- 2. Rapport annuel 2004**
Proposition: – approbation
- 3. Compte annuel 2004 et rapport de l'organe de révision**
Proposition: – prise de connaissance du rapport de l'organe de révision
– approbation du compte annuel
- 4. Décision concernant la comptabilisation du bénéfice au bilan**
Proposition: – prise de connaissance de l'affectation à la réserve du bénéfice au bilan de 9814.69 francs, selon l'art. 64, al. 2 de la Loi sur les chemins de fer
- 5. Décharge du conseil d'administration**
Proposition: – approbation
- 6. Révision des statuts (art. 17, dissolution de la limitation de l'âge)**
Proposition: – approbation
- 7. Election des membres du conseil d'administration**
Proposition: – élection d'un membre du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale 2008:
– Villars Peter, de Evilard, à Macolin

8. Divers

Le rapport annuel, le compte annuel, le rapport de l'organe de révision, l'ancienne et la nouvelle version des statuts ainsi que le procès-verbal de la dernière assemblée générale peuvent être consultés dès le jeudi 26 mai 2005 au bureau communal d'Evilard (Route Principale 37, à Evilard).

Les actionnaires recevront un bulletin d'inscription pour l'assemblée générale; l'inscription doit se faire jusqu'au 4 juin 2005. Les documents concernant l'assemblée générale seront alors envoyés. Il n'y aura pas de distribution de cartes d'entrée et de vote lors de l'assemblée générale.

Nous vous prions de noter que le registre des actions est bloqué pour tout enregistrement entre le 26 mai 2005 et le 16 juin 2005.

A l'issue de l'assemblée générale, tous les actionnaires sont invités à un apéritif. La carte d'admission donne droit à la libre circulation sur les deux funiculaires le 15 juin 2005.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président: Le directeur:
sig. U. Baumgartner sig. Ch. Kneuss